



## Documents à fournir

Pays : **Irlande**

Visa Court séjour (Business : pour Tourisme, Conférence, Etudes nous consulter)

- Passeport original** signé, valide 6 mois après le retour d'Irlande
- 2 Photos d'identité** récentes (moins de 6 mois) et en couleur
- Copie/Scan **double page de données du passeport**
- Un **formulaire de renseignements** rempli et retourné à [contact@visatravel.fr](mailto:contact@visatravel.fr)
- Lettre de motivation** rédigée/datée/signée par le voyageur mentionnant :
  - Votre nom complet et votre adresse postale
  - La raison pour laquelle vous souhaitez venir en Irlande
  - Les dates auxquelles vous prévoyez d'arriver et de partir
  - Les noms et adresses des membres de votre famille qui vivent actuellement en Irlande ou dans un autre pays de l'UE/EEE ou en Suisse
  - Votre lettre doit inclure un engagement de votre part que vous allez :
    - Respecter pleinement les conditions de votre visa
    - Ne pas compter sur les services publics (par exemple, les hôpitaux publics) ou « devenir un fardeau pour l'État »
    - Quitter l'Irlande avant l'expiration de votre autorisation d'immigration.
- Copie/scan des **3 derniers bulletins de salaire**
- Copie/scan du dernier **relevé bancaire** montrant votre capacité d'autonomie financière (fonds disponibles)
- Copie/scan de vos **billets d'avion aller/retour**
- Copie/scan recto/verso du **titre de séjour** si voyageur non européen

Si vous sollicitez un Visa Affaires, il faudra en plus :

- Copie/scan **lettre de mission** de votre société confirmant que vous êtes bien leur employé, le motif du déplacement, que la société supportera toutes vos dépenses liées à ce déplacement et qu'à l'issue de cette visite, vous réintègrerez votre poste en France dans la société
- Copie/scan de **lettre d'invitation** de la société invitante en Irlande précisant la nature de votre visite, les dates, le contenu de votre intervention, ...